

Publié le 2 juin 2015

## Investissement : les Entreprises publiques locales ont emprunté 6,2 milliards d'euros en 2014

La Fédération des Entreprises publiques locales (FedEpl) a engagé début 2015 une enquête auprès des dirigeants d'Epl. Elle appréhende et analyse les volumes et pratiques des Epl en matière de financement de projets dans une période marquée par les rendez-vous électoraux et la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités.



En 2014, les Epl ont souscrit **1 500 emprunts pour un volume de 6,2 milliards d'euros**, dont les deux-tiers à un horizon moyen/long terme. La moitié de ces prêts a été accordée pour des projets immobiliers (logement et immobilier d'entreprise). Pour leurs projets, les Epl ont mobilisé plusieurs modes de financement. Outre l'emprunt bancaire (56 % des Epl), **47 % des Epl ont eu recours à l'autofinancement** puisant dans leurs fonds propres pour financer des projets d'intérêt général. Bien qu'en progression, les financements participatifs comme l'« épargne populaire » restent marginaux.

Pour 40 % des dirigeants, le contexte économique et les évolutions de la réglementation bancaire ont modifié les relations avec les institutions financières. Ils pointent notamment des demandes de garanties plus importantes, des exigences de contreparties bancaires croissantes et des offres souvent moins importantes en volume de la part de leurs partenaires bancaires.

**Pour 2015, les prévisions tablent sur un volume d'emprunt de 6,1 milliards d'euros.** Cette stabilité est d'autant plus encourageante que 50 % des dirigeants n'ont pas de perspective quant au niveau de garantie d'emprunt que les collectivités locales seront en mesure d'accorder. **Les Epl pourront néanmoins s'appuyer sur l'enveloppe de 20 milliards d'euros de prêts long terme sur fonds d'épargne** mise en place depuis deux ans par la Caisse des dépôts, enveloppe à laquelle les Epl sont devenues pleinement éligibles grâce à la mobilisation de leur Fédération, de nombreux présidents d'Epl et de la Caisse des dépôts.

>> Pour en savoir plus, [télécharger l'étude](#)

Les Entreprises publiques locales 1 220 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) sont en activité en France. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le tourisme, le logement, l'environnement, le développement économique et la mobilité. Elles emploient 73 500 personnes. Le montant de leur capitalisation s'élève à 3,8 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. Les Epl gèrent un patrimoine de 534 000 logements, et logent 1,3 million de personnes. En 2013, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 12,2 milliards d'euros.

**Contact presse** : Axel Greleau : 01 53 32 22 46 - 06 83 24 21 53 - a.greleau@lesepl.fr

Par Axel GRELEAU